

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2023

RÉPONDRE À LA CRISE DU LOGEMENT CHEZ LES JEUNES - (N° 1771)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 26

présenté par

Mme Mathilde Paris, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolhier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Jacobelli, Mme Jaouen, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Dans l'année suivant la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport identifiant les perspectives et les avantages apportés par le développement de la cohabitation intergénérationnelle solidaire comme moyen d'action visant à enrayer la crise du logement pour les jeunes. Ce rapport émet également des recommandations visant à développer de manière extensive la cohabitation intergénérationnelle solidaire afin de permettre une offre de logement pérenne et abordable pour les étudiants.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La rentrée 2023 a été comme les précédentes, un véritable calvaire locatif pour les étudiants comme l'ont rappelé les multiples manifestations à ce sujet. Il manquerait aujourd'hui 250 000 logements étudiants pour que chacun puisse se loger décemment.

Le plan logement porté par Emmanuel Macron en 2017 est un véritable échec tandis que les étudiants sans toit à la rentrée scolaire sont de plus en plus nombreux.

Cet amendement propose d'étudier une solution pérenne et efficace pour lutter contre la pénurie de logement en se penchant sur la cohabitation intergénérationnelle solidaire. En effet, ce type de location régi par la loi depuis 2018 est en plein essor et permet à des jeunes étudiants de trouver une alternative à la pénurie de logement et à l'explosion des prix du marché locatif immobilier. Cet amendement de demande de rapport vise à pousser le Gouvernement à étudier en détails les perspectives et les avantages de la cohabitation intergénérationnelle solidaire et de réfléchir à la mise en place de mesures afin de la développer.